



AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel N°15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'Etablissement de Développement des Espaces Verts de la WILAYA D'ALGER (EPIC EDEVAL) informe les soumissionnaires ayant participé à l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales N° 07/2025 relatif à L'Acquisition D'Outillage Agricole Manuel, Publié dans les deux (02) quotidiens nationaux suivants : HORIZONS et EL MASSA en date du : 18/09/2025, les presses électroniques agréées : DZWATCH et AKHBAR DZAIR en date du : 18/09/2025 Et le BOMOP Semaine du 21 au 27 Septembre 2025, Qu'à l'issue de l'analyse des offres, le marché est attribué provisoirement à :

Soumissionnaire Retenu	Délai de Livraison	Durée de Garantie	Note Globale / 100	Montant TTC En DA	Observations
EURL SIN HID NIF: 002216105090548	Cent Cinquante (150) Jours	Douze (12) Mois	100	39 118 156,00 DA	Dossier de Candidature, Offre Technique et Offre Financière Acceptés.

Pour les soumissionnaires, ceux d'entre eux qui sont intéressés, de se rapprocher de nos services, au plus tard Trois (03) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux, les presses électroniques agréées et le BOMOP, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres technique et financière.

Conformément à l'article 82 du Décret Présidentiel N°15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la WILAYA D'ALGER dans un délai de Dix (10) jours à compter de la publication du présent avis dans les quotidiens nationaux, les presses électroniques agréées et le BOMOP.